



HOLD UP SUR NOS SALAIRES !

**Tenter de faire baisser les prix n'est pas la solution.
La solution c'est d'augmenter les salaires.**

L'urgence sur les salaires s'est imposée dans le débat des élections présidentielles. Selon une enquête de la DREES, un institut statistique qui dépend du gouvernement, les salarié.es estiment qu'il faut 1760 euros nets par mois et par personne pour vivre décemment dans notre pays. **Or, un.e salarié.e sur deux gagne moins.**

Dans certains secteurs, les niveaux de salaire sont même bien inférieurs. Ainsi, celui des caissières est de 1300 euros nets selon la même DREES, celui des ouvriers qualifiés du BTP de 1500 euros, celui des plongeurs dans les restaurants de 1270 euros, celui des assistantes maternelles de 1108 euros. Il s'agit là, pour la plupart, de métiers que Macron a qualifiés de « seconde ligne », dont un grand nombre sont à prédominance féminine, ceux dont la société

ne peut pas se passer comme la pandémie nous l'a démontré.

Macron reconnaissait, lors de la première vague, que ces métiers indispensables étaient fort mal payés mais il n'a pas agi dans le sens d'une revalorisation. Au contraire, il a mis en place les APC (Accords de Performance Collective) qui exigent des baisses de salaires pour ne pas détruire des emplois. Il a refusé une réelle hausse du SMIC, puisqu'en janvier 2021, une hausse ridicule de 0,99 % a été décidée. Une seconde hausse du SMIC en octobre, face à l'inflation, a accordé 34 euros de plus : bien insuffisant face à la hausse très forte des prix.

Dans la fonction publique, on observe la même obstination à ne pas dégeler le point d'indice.

C'est au patronat de financer une augmentation générale

Il en a les moyens, dès lors que les taux de marge des entreprises sont de 35% et que les résultats du CAC 40 atteignent des records, avec 57 milliards de dividendes, distribués aux actionnaires, au premier semestre 2021.

Les pleurnicheries des organisations patronales, selon lesquelles ils ne peuvent assumer des hausses de salaires, sont à balayer d'un revers de main. Quand la pénurie de main d'œuvre met en péril la rentabilité, les patrons savent retrouver le chemin du portefeuille. Ainsi, avant même la reprise de négociations dans le secteur de l'hôtellerie restauration, l'organisation patronale majoritaire a accordé d'emblée une hausse de 6 à 9% de salaires.

Ainsi, dans le Val-de-Marne, l'entreprise Lasserre refusait toute négociation et après une semaine de grève, une hausse de 5% a été gagnée avec une prime en plus. Même cas au CE-SAP à Thiais, après 10 jours de grève, la victoire est totale aussi avec maintien des 32 heures hebdomadaires et une prime de 750 euros dans un premier temps. De façon globale, le moment est propice pour construire le rapport de forces et gagner, par les mobilisations, des hausses de salaires. Les

luttés en la matière ont été nombreuses, lors des derniers mois, dans l'entreprise Mécacentre, en passant par XPO ou la STEF. L'objectif sera double, car ces augmentations de salaires abonderont les caisses de retraites en cotisations.

Les solutions de la CGT

Les solutions de la CGT, comme **le SMIC à 2000 € bruts** en minima de branches et de grilles indiciaires pour les salarié.es, sans aucune qualification, sont les plus appropriées. **L'augmentation du point d'indice dans l'ensemble de la fonction publique**, ainsi que **l'égalité salariale entre les femmes et les hommes**, notamment **la valorisation des filières à prédominance féminine** que sont la santé, le social, l'aide à la personne. Il est urgent d'imposer, ensemble, ces solutions au patronat. Elle est de nature à créer une dynamique économique salubre. **Les augmentations de salaires, loin de mettre en péril la reprise et la croissance, les sécuriseront : 55% du PIB vient de la consommation des ménages !** Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et conditionner les centaines de milliards d'aide publique, à une politique patronale impulsant une augmentation générale des salaires.

Avec la CGT, c'est le moment de généraliser la protestation et organiser des actions dans toutes les entreprises du Val-de-Marne

**RASSEMBLEMENT
MARDI 14 DÉCEMBRE
À 13H**

DEVANT LA PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE À CRÉTEIL
RESTAURATION LÉGÈRE SUR PLACE

Rejoignez-nous sur udcgt94.fr

